



RENTREE LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024.

Les parents sont invités à accompagner leur enfant à 9h00.

### Déroulement de la matinée

- 9h00 : Rassemblement dans la cour des parents et des élèves, accueil et présentation du personnel administratif et de vie scolaire.
- 9h15 : Appel des élèves par classe par le chef d'établissement  
Pause-café pour les parents dans la cour.

### Pour les élèves :

- 9h15 - 9h50 : prise en charge par le professeur principal. Distribution des manuels et informations générales.
- 9h50 - 10h10 : Récréation
- 10h15 - 11h05 : Prise en charge par les éducateurs pour visiter l'établissement.
- 11h05 - 12h00 : Retour dans la classe avec le professeur principal.

### Pour les parents :

- 9h30 - 10h15 : Réunion avec Mme Bruey, le Chef d'Etablissement, Mme Stachetti, la conseillère d'éducation, M. Parrain, l'adjoint en pastorale et Mme Bousquet, la Présidente de l'association des parents d'élèves.
- 10h15 - 11h05 : Réunion d'informations avec le professeur principal dans la classe de leur enfant. Présentation des différents enseignants intervenant dans la classe
- 12h00-13h00 : Les parents d'élèves pourront prendre leur repas avec leur enfant. Pour assurer la bonne organisation du self, merci de bien vouloir nous retourner le coupon ci-joint accompagné du règlement par courrier.
- Sortie des externes de 12h00 à 13h50. Si votre enfant est externe et souhaite déjeuner à la cantine ce jour-là avec vous, cela sera possible. Dans ce cas merci de compléter également le coupon ci-joint.
- 15h15 : goûter dans la cour, offert par l'association des parents d'élèves.
- Départ des élèves à 15h45 (ceux qui utilisent les transports scolaires seront accompagnés jusqu'au lieu de départ de leur bus.)

### Matériel nécessaire pour cette journée de rentrée :

- Cahier de textes ou agenda + 1 Cahier de brouillon + Une trousse
- Ne surtout pas amener toutes les fournitures le jour de la rentrée !
- **1 Photo d'identité (obligatoire pour la carte de sortie)**



**Attention !! Les élèves participeront le mardi 3 septembre (dès le lendemain de la rentrée) à la journée d'intégration 6emes dont le programme vous est communiqué dans cet envoi.**

**Les cours débuteront selon l'emploi du temps le jeudi 5 septembre.**

Afin de faciliter la mise en place de la rentrée, le collège a commandé les cahiers d'activités ainsi que tous les livres de lecture suivie pour tous les niveaux de classe. Cette démarche nous permettra :

- De distribuer dès le jour de la rentrée les cahiers d'activités
- D'éviter les erreurs d'édition
- De faire bénéficier les familles de tarifs préférentiels consentis aux établissements scolaires.

En ce qui concerne les livres de lecture suivie, ils ont tous été commandés et seront donnés aux élèves au fur et à mesure de leur exploitation en classe.

De même, l'enseignante d'arts plastiques commande le matériel nécessaire à votre enfant pour sa matière. Ce matériel sera entreposé en salle d'arts plastiques et distribué aux élèves au fur et à mesure de leurs besoins.

Ces fournitures figureront sur la facture annuelle qui vous sera envoyée courant septembre.

- Pour les familles qui sont en prélèvement, cette somme sera divisée par le nombre de mensualités.
- Pour les personnes payant par chèque ou en espèces, cette facture sera à acquitter suivant l'échéancier qui figurera au bas de votre facture.

Le port d'un **tee-shirt du collège est obligatoire en cours d'EPS**. Ce tee-shirt sera distribué en cours d'EPS à la rentrée et vous sera facturé en même temps que les fournitures au prix de **7.5 €**.

 **L'attestation savoir nager en toute sécurité est obligatoire (merci de prendre les dispositions nécessaires pour pouvoir nous remettre cette attestation lors du 1<sup>er</sup> trimestre de votre enfant)**

### **DOCUMENTS A RENVoyer AU COLLEGE SAINT JEAN AVANT LE LUNDI 19 AOÛT**

(Collège Saint Jean, 10 rue du casino 30200 BAGNOLS SUR CEZE) :

- Le coupon pour le repas du jour de la rentrée + règlement pour les parents
- Le bordereau pour la journée d'intégration
- 1 photo d'identité pour la carte de sortie
- Pour les **externes qui prendront occasionnellement leurs repas** à la cantine, merci de joindre un chèque de 65 euros.

En attendant le plaisir de vous retrouver à la rentrée de septembre, je souhaite à chacun d'entre vous, d'excellentes vacances.

Le chef d'établissement

Mme BRUEY Véronique